

Pyrénées-Atlantiques
Mairie de GABASTON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	10	11

1- 2811/2025

Date de la convocation

20 novembre 2025

Date d'affichage

20 novembre 2025

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON
SEANCE DU 28 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents : MM. Guy CAZALET, Guy BITAILLOU, Jean-Pierre BRITIS, Patrick CHAUVIN, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégoire PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Pascale BESTI, Elisabeth POUTS.

Absente : Mme Stéphanie RELEA.

Excusés : M. Yannick CLAVERIE (ayant donné procuration à Mme Elisabeth POUTS), M. Frédéric CATHALOGNE, Mmes Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOU-DELALANDRE.

Secrétaire de séance : M. Patrick CHAUVIN .

Objet : création d'un emploi d'agent de maîtrise dans le cadre d'une promotion interne.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, des besoins du service, des missions assurées et valoriser l'engagement des agents, le Maire propose au conseil municipal, la création d'un emploi d'agent de maîtrise pour assurer les missions : apporter aux enseignants une assistance pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants, préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants, participer à la communauté éducative, participer à la surveillance et à l'animation des temps de garderie et de cantine, gérer le fonctionnement de la cantine, assurer l'entretien de l'école et du patrimoine communal..

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

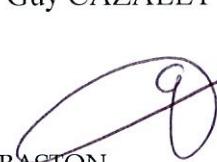
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE la création à compter du 1^{er} janvier 2026, d'un emploi permanent à temps non complet (32 heures hebdomadaires) d'agent de maîtrise afin d'assurer les missions citées précédemment.

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Guy CAZALET



20 route de l'Eglise 64160 GABASTON

Tél : 05 59 68 33 98 – Messagerie : mairiedegabaston@gmail.com

Site internet : www.gabaston.fr